

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique à l'égard des jeunes Question écrite n° 79543

### Texte de la question

Le Président de la République vient d'annoncer la création d'un service civil volontaire, ouvert à 50 000 jeunes en 2007, qui associera accompagnement et formation, et s'exercera notamment dans le secteur associatif. Il permettra de signer un pacte de confiance avec la jeunesse. Il donnera la possibilité de les accompagner et de les former pour qu'ils puissent mieux s'insérer dans notre société. M. Jean Leonetti interroge M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative pour connaître les dispositions qu'il entend prendre pour mettre en place ce service civil.

#### Texte de la réponse

Le Président de la République a annoncé dans son allocution du 17 novembre 2005 la mise en place du service civil volontaire destiné à former les jeunes aux valeurs citoyennes. Ce service civil volontaire sera ouvert à tous les jeunes de seize à vingt-cinq ans. Il vise à renouveler le lien social et à transmettre les valeurs républicaines, valeurs de respect et valeurs de tolérance. Le service civil volontaire est également un moyen d'offrir une formation et un soutien aux jeunes qui sortent du système scolaire dans des conditions qui ne leur permettent pas de s'insérer socialement et professionnellement. Un label national « service civil volontaire » sera accordé aux organismes qui en assureront la mise en oeuvre. La labellisation et la gestion du « service civil volontaire » seront assurées par l'agence de la cohésion sociale et de l'égalité des chances. L'objectif du Gouvernement est de faire bénéficier de ce dispositif 30 000 jeunes en 2006 et 50 000 jeunes en 2007. Le volontariat associatif (qui fait l'objet d'un projet de loi relatif « au volontariat associatif et à l'engagement éducatif » adopté par le Sénat en première lecture le 10 mars 2005, et sera examiné par l'Assemblée nationale le 17 janvier prochain), sera un pilier dans ce dispositif.

#### Données clés

Auteur : M. Jean Leonetti

Circonscription: Alpes-Maritimes (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 79543

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et sports Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 2005, page 10983 **Réponse publiée le :** 24 janvier 2006, page 755